



## **DECISION N° 2024-3**

### **OBJET : Ajustement dotations aux provisions pour dépréciation des créances au chapitre 68 « Dotations aux provisions semi-budgétaires » exercice 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2322-1, L.2322-2 et L. 5211-36, 1612-5 ;

**VU** la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

**VU** la délégation de compétences du Comité syndical accordée au Président, pour la durée de son mandat, par délibération en date du 20 septembre 2022 ;

**VU** la loi 2013-100 du 28 janvier 2013 relative à l'adaptation de la législation aux droits de l'Union européenne en matière économique et financière notamment ses articles 39 et 40 ;

**VU** l'article 11 du décret n°2022-1008 du 15 juillet 2022 permettant au Président de décider de constituer ou d'ajuster une provision ;

**VU** l'état de provisionnement des créances douteuses supérieures à 2 ans produit par le Comptable Public sur 2023 présenté en annexe ;

**CONSIDERANT** que l'état de provisionnement démontre le besoin d'ajuster sur 2023 le montant provisionné au compte 6817 « dotations aux provisions des actifs circulants » du chapitre 68 « dotations aux provisions semi-budgétaires » par une dotation complémentaire de 9 611,18 € et que ces crédits ont été inscrits au Budget 2023 ;

### **Le Président du Syndicat intercommunal à Vocations Multiples,**

**DECIDE** : d'ajuster, dans le cadre des restes à recouvrer supérieurs à 2 ans, la provision sur 2023 par une dotation complémentaire d'un montant de 9 611,18 € à l'article 6817 du chapitre 68 « dotations aux provisions semi-budgétaires » sur l'exercice 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **12 JAN. 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le

**15 JAN. 2024**

Signé électroniquement par:  
DAZELLE FRANCOIS

Le 12 janvier 2024  
A Saint-Germain-en-Laye

**François DAZELLE**  
Président du Syndicat Intercommunal

NOMENCLATURE
M14

COLLECTIVITÉ
04500-VALOISEINE

## ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.  
La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

*Information complémentaire :*  
Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE ( au taux de 20%)	2 704,17	9 468,10
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	2 561,09	0,00
<b>AJUSTEMENT DE LA PROVISION</b>	<b>143,08</b>	<b>9 468,10</b>

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable	
Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour	143,08 €
Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour	9 468,10 €

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
CA SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE	T-5263780811	24/12/2020	46726	44 299,29	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 04/09/23	0,00	8 859,86
CENTRE NATIONAL DE LA FONCT PUBLIQ	T-3863810511	28/08/2018	46726	5,26	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 28/06/19	0,00	1,05
CENTRE NATIONAL DE LA FONCT PUBLIQ	T-3983820511	26/11/2018	46726	3,55	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 04/09/23	0,00	0,71
CENTRE NATIONAL DE LA FONCT PUBLIQ	T-3983820611	26/11/2018	46726	12,27	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 04/09/23	0,00	2,45
CTRE DEP GESTION FONCTION PUB TERRITOR	T-3984830411	26/11/2018	46726	2,91	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 04/09/23	0,00	0,58
GRAND PARIS SEINE ET OISE	T-89	31/12/2020	4116	2 557,32	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 07/08/23	511,46	0,00
GRAND PARIS SEINE ET OISE	T-5454580011	08/04/2021	46726	3 017,24	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 07/08/23	0,00	603,45
GRAND PARIS SEINE ET OISE	T-191	15/07/2021	4116	10 963,55	Mise en demeure personnes publiques acte créé - 21/08/23	2 192,71	0,00

Accusé de réception en préfecture  
078-200062461-20240115-2024-03-AR  
Date de télétransmission : 15/01/2024  
Date de réception préfecture : 15/01/2024